



Le Président

ASSEMBLEE GENERALE 2020 BVV - RAPPORT MORAL

« *Tout homme a un rendez-vous quotidien avec le paysage qu'il habite¹* »

« *Nous sommes les enfants de notre paysage et c'est lui qui nous impose notre conduite, et même nos pensées dans la mesure où elles en sont le reflet et où elles s'harmonisent avec lui²* »

C'est avec ces deux réflexions, partagées par beaucoup de Veyrolaines et de Veyrolains, que nous avons introduit notre récent dossier « **Veyrier-du-Lac : une politique de mobilité globale et un plan de circulation apaisé pour les habitants** » (www.bienvivreaveyrier.org³). La révélation, il y a quelques jours, de Dominique Perrault : « *La ville appartient à ses habitants⁴* » aurait pu, toute proportion gardée, en être la postface.

Les 2 risques majeurs pour notre village, sur son côteau exigu entre montagne et lac, sont l'accélération de sa transformation en zone de transit de masse, automobile et cycliste, et son glissement en aire de jeu du Grand Annecy. La dégradation du cadre et de la qualité de vie des habitants, bien amorcée depuis une douzaine d'années, n'est pas inéluctable. C'est en nous unissant et en contribuant ensemble aux solutions, comme le propose le dossier, que ne nous pourrons l'empêcher et éviter « *la guerre de tous contre tous⁵* », touristes en transhumance et habitants, automobilistes et cyclistes et piétons.

Les menaces, déjà présentes sur le bassin du Lac, se sont accentuées: projets routiers inadaptés, urbanisation galopante, embouteillages croissants, pollution de l'air, transports collectifs déficients, touristification excessive et prédatrice, saccage irréversible de grands paysages. En langage du moment, je dirais courtoisement que le logiciel de nos responsables politiques doit être réinitialisé. Nous avons cherché, avec BVV et son réseau associatif, à les en convaincre, parfois avec succès, et/ou, à défaut, à nous opposer pour faire valoir le droit et l'intérêt général (Presqu'île d'Albigny/CESC).

Diminuer les embouteillages et la pollution, améliorer la mobilité et la qualité de l'air tout en préservant les sites exceptionnels du bassin annécien ? L'obtention de concertations publiques, sous l'égide de la CNDP, pour la Liaison Ouest du lac d'Annecy (LOLA) et le Plan de Déplacements Urbains du Grand Annecy est une première locale, et quasi nationale. BVV, fondateur proactif du Grenelle des transports et de la qualité de l'air du bassin Annécien, peut se féliciter des succès obtenus par sa démarche de création d'intelligence collective. Le bilan de la Garante de la CNDP, et le rapport rigoureux de l'expert rendus le 13 Mars 2019 en attestent.⁶ et valident notre travail. Le réseau associatif créé a permis une meilleure information et une coordination d'étude sur les sujets qui gagnent à être partagés pour la défense du cadre de vie, la protection de la santé et la sauvegarde du Lac. Les solutions pour Veyrier-du-Lac et la rive Est sont interdépendantes de celles de la rive Ouest, du département, de la Région.

Nous avions placé l'assemblée générale du 28 mars 2019 sous le signe du développement durable, de la transition écologique et de la concertation avec les habitants, en accueillant à Veyrier, Michel Maya, professeur agrégé à l'ENSAM, Maire de la 1^{ère} commune française 100% énergie renouvelable. Nous avons été honorés de la présence de Frédérique Lardet, députée de la Haute-Savoie.

En 2019, BVV a participé à 2 enquêtes publiques, celle du PDU du Grand Annecy du 15/11 au 15/12/2019 et celle d'un parking en centre bourg. L'avis de BVV pour la première a été remis le 11/12/2019 (2 pages - Pour des TC performants, pour des aménagements cyclables reconfigurés et raisonnés, contre un parking relais à VdL) ; la seconde a désagréablement surpris plusieurs d'entre nous sur la méthode employée et la partialité des informations communiquées, sans vision d'ensemble.

Réunions. Votre Président a participé aux réunions mensuelles des Conseils d'administration de BVV et d'ALAE, dont il est vice-président, à celles de la Commission des usagers du SILA, et, en alternance

¹ Sylvain Tesson, Notre Dame de Paris, ô Reine de douleur (avril 2019).

² Laurence Durrell, Le quatuor d'Alexandrie, tome 1, Justine.

³ rubrique « Etudes et documents », 9 pages.

⁴ Dominique Perrault, architecte. (Le Figaro, 23 juin 2020)

⁵ « Bellum omnium contra omnes ». Thomas Hobbes ,1651.

⁶ Disponibles sur demande à BVV, et sur les sites LOLA et CNDP (Commission Nationale du Débat Public).

BIEN VIVRE A VEYRIER-DU-LAC (BVV)

Association Agréée, régie par la loi de 1901, fondée en 1987. 11, Clos des Barattes 74290 Veyrier-du-Lac
Courriel : « bienvivreaveyrier@gmail.com » - Blog : <http://bienvivreaveyrier.blogspot.fr/> site :www.bienvivreaveyrier.org



Le Président

ou avec Georges Davignon et Jacques Lelarge, très assidus, à plusieurs réunions du Conseil Municipal pour y porter les questions des adhérents. Ainsi, à propos de troubles anormaux de voisinage, d'occupation illégale du domaine public et de saleté de la rue la plus ancienne et patrimoniale de Veyrier-du-Lac, après qu'une quarantaine d'habitants, dont plusieurs adhérents de BVV, aient adressé une pétition au Maire de Veyrier-du-Lac (27/06/2019) à laquelle elle n'a pas considéré devoir répondre. Ainsi des recommandations prémonitoires pour la sauvegarde du port, avant son démontage intempestif.

Transparence de l'Information et communication avec les adhérents. Les procès-verbaux des 11 réunions annuelles du CA ont été adressés à tous les membres de BVV, par courriel, ou, à défaut, par courrier; ils sont mis en ligne sur www.bienvivreaveyrier.org. Ce site Internet, régulièrement actualisé, donne accès à tous les documents et études classés en 10 rubriques dont : Actualité, Conseils d'administration et Assemblées générales, Etudes et documents, Compte-rendus de réunions.

Quatre chroniques éditoriales ont été publiées sur le blog <http://bienvivreaveyrier.blogspot.com>

- 18/03/2019 : « *Conclusions des concertations LOLA et PDU : les bilans du rapporteur et de l'expert de la CNDP montrent le bien fondé des analyses du Grenelle à reconfigurer le projet* »
- 11/05/2019 : « *le rôle des arbres pour le captage du CO₂, la biodiversité...* » ; la végétation comme solution au réchauffement climatique et au confort (alignement d'arbres à replanter).
- 17/11/2019 : « *En finir avec les pratiques d'un autre âge* » (Port, presbytère, éclairage public...)
- 5/03/2020 : « *Charte éthique et de gouvernance en vue des municipales* ».

La presse a relayé l'action de BVV ; revue d'une année à l'autre:

- Février 2019, Lac et Reflets : *Le tunnel sous le Semnoz nuit fortement au développement des transports en commun pour les déplacements en échange entre la rive Gauche du Lac et la C2A. La terrasse ombragée de la Baronne à Veyrier-du-Lac.*
- 21/03/2019, ESSOR : *Tunnel sous le Semnoz, un projet insatisfaisant.*
- 27/06/2019, DL: *Conférence Tram-Train Annecy-Albertville*
- juin 2019, Le mag : *Une AG sous le signe du développement durable.*
- 4/07/2019, La Savoie : *Tram Annecy-Albertville, la guerre des projets.*
- 18/07/2019, DL : *Navettes estivales, lacustres et routières*
- décembre 2019, Lac et Reflets : *PDU 2030, Un projet en trompe l'œil.*
- décembre 2019, Le mag : *2020*
- hiver 2019- 2020, Riv'Ouest Magazine : *La vraie nature de LOLA - Liaisons Ouest Lac d'Annecy.*
- 15/01/2020, DL: *Débat public en vue des élections .*
- 22/01/2020, DL: *BVV a livré ses propositions en vue des municipales.*
- 1/03/2020, DL: *Charte éthique et de Gouvernance BVV.*
- 27/03/2020 (note de position) : *Annecy, apte au tram ?* (attention, un tram peut en cacher un autre)
- Juillet 2020, Riv'Est Magazine : *Histoire de Ports à Veyrier-du-Lac*

Le 1^{er} débat public, organisé par BVV le 17 janvier 2020, en vue des municipales a permis à une centaine de participants d'échanger sur le programme des actions prioritaires proposées par BVV et sur ses recommandations de gouvernance et d'éthique aux candidats. Le diaporama est disponible sur www.bienvivreaveyrier.org, rubrique « actualités ». 1919 inscrits, 758 exprimés, 2 listes, 444 pour l'une (23,13% inscrits), 314 (16,36%) pour l'autre. L'abstention l'emporte, crise sanitaire ou crise d'adhésion ?

Alors qu'elle pourrait en être attributaire comme d'autres, BVV, association agréée, ne sollicite aucune subvention municipale, par principe de ne pas grever les finances des habitants et par souci d'indépendance ; elle n'est financée que par vos adhésions. Nous étions 109 sociétaires en 2019, record historique pour BVV. Merci à toutes celles et ceux d'entre vous qui la soutiennent financièrement.

L'année 2020 sera cruciale pour le cadre et la qualité de vie à Veyrier-du-Lac et sur la rive Est, écrivions nous à l'aube des élections municipales en vous invitant à rejoindre l'association trentenaire pour « Bien Vivre à Veyrier » afin de la soutenir dans ses actions et l'enrichir, par votre présence, dans ses travaux et compétences. Pour ne pas subir l'avenir. Je vous remercie très sincèrement de votre confiance.

Olivier Labasse, le 1 juillet 2020

BIEN VIVRE A VEYRIER-DU-LAC (BVV)

Association Agréée, régie par la loi de 1901, fondée en 1987. 11, Clos des Barattes 74290 Veyrier-du-Lac
Courriel : « bienvivreaveyrier@gmail.com » - Blog : <http://bienvivreaveyrier.blogspot.fr> - site : www.bienvivreaveyrier.org